

# L'Humanité rouge

Proletaires de tous les pays,  
unissez-vous !

QUOTIDIEN DES COMMUNISTES MARXISTES-LÉNINISTES DE FRANCE

vendredi  
27 février 1976

No 437  
1,50 F

B.P. 61  
75861 Paris Cedex 18  
CCP 30 226 72  
La Source

Commission paritaire  
No 47 291

Sur le thème de la lutte  
contre la violence

## DES MESURES ANTIPOPULAIRES

CEPEM (Orléans)

### L'UNITE DE CLASSE SE FORGE DANS LA LUTTE

Depuis 15 jours les travailleurs de la CEPEM (Orléans) sont en grève illimitée, reconductible chaque matin en assemblée générale. Les revendications : l'embauche définitive des personnes sous contrat, 150 F d'augmentation uniforme, le 13<sup>e</sup> mois avec le plancher minimum et l'abaissement des cadences.

L'assemblée générale quotidienne est une arme remarquable dont se sont dotés les grévistes. Chaque matin à 9 heures la parole est aux travailleurs. Chacun apprend à dire ce qu'il a sur le cœur, chacun dénonce à sa façon l'exploitation capitaliste, parle de l'oppression quotidienne, de la division qui existait avant la grève. Les femmes, les immigrés, les ouvriers comme les employés. Ce qui se forge dans ces assemblées générales, c'est l'unité des grévistes, une unité puissante, sur les bases des luttes de la classe ouvrière. Il faut voir avec quel enthousiasme chaque matin les mains se tendent pour reconduire la grève.

Depuis une semaine, le comité de soutien est en place. A la CEPEM, avec des patrons comme la CGE, on savait que la bataille serait dure et puis face aux travailleurs en lutte le patronat et l'État apparaissent étroitement unis, alors il est nécessaire que toute la classe ouvrière s'unisse pour gagner, c'est pour cela qu'est né le comité de soutien : pour rassembler toutes les énergies, toutes les volontés de la classe ouvrière et des autres travailleurs d'Orléans dans le soutien et la solidarité à leurs camarades de la CEPEM. Au comité de soutien on adhère individuellement et on reconnaît la direction de l'assemblée générale des grévistes, ainsi l'unité est plus grande et l'efficacité au travail s'en trouve multipliée. Avec une telle arme, c'est l'unité de la classe ouvrière qui l'emporte sur les combines, les manipulations et la récupération de quelques-uns.

A Orléans la grève de la CEPEM est très populaire. Il faut dire que tout le monde ici connaît la CEPEM, connaît ses bas salaires, tout le monde soit y a travaillé, soit y a sa femme, son frère, un de ses voisins, etc., qui y travaillent. Alors aux portes des boîtes, des grands magasins, sur les marchés, partout les collecteurs se font vivement encourager et la caisse de grève grossit. Bien sûr elle ne pourra pas compenser les pertes de salaire de presque 2 000 grévistes, mais elle saura aider les camarades qui en ont le plus besoin.

Il y a eu de mauvais oiseaux pour venir dire et répéter que la grève n'était pas populaire. Il n'y a eu que la direction pour leur faire écho, les collectes, les délégations de soutien, la présence continue de travailleurs des autres entreprises aux côtés des piquets de grève ont prouvé le contraire. Aujourd'hui les grévistes se méfient de ces gens qui s'attaquent à ce qu'ils ne peuvent manipuler, et ils sont déterminés à faire défer la puissante CGE.

L'Organisation des communistes marxistes-léninistes de la CEPEM-Thermor

Dans la foulée de l'émotion suscitée et entretenue après le meurtre d'un enfant, le Conseil des ministres de mercredi a décidé tout un train de mesures répressives qui seront en fait un moyen d'opprimer encore plus les masses populaires en instaurant un climat de terreur. La preuve c'est que les assassins de travailleurs immigrés ou les auteurs des attentats contre les représentations algériennes sont protégés.

Ce n'est donc pas la criminalité qui est visée par le pouvoir. D'ailleurs le troisième projet de loi envisagé est explicite : il s'agit de renforcer la législation touchant aux associations criminelles. Quand on sait que les accointances de telles organisations avec des personnalités des sphères dirigeantes sont établies depuis longtemps on imagine aisément que ce ne sont pas elles qui sont visées mais bien les organisations révolutionnaires que le gouvernement sait couvrir de tous les maux. Le PCMLF n'a-t-il pas été interdit le 12 juin 1968 sur la base d'une loi de 1936 interdisant les ligues

(suite page 3)

## Electricité : 15,4 % de hausse

Les tarifs de l'électricité vont être augmentés à compter du 1<sup>er</sup> mars de 15,4 % indique aujourd'hui l'Électricité de France.

L'augmentation dont le détail paraîtra samedi au bulletin officiel du service et des prix, est donc de 15,4 % pour chaque catégorie de tension.

En basse tension (usage domestique et professionnel), les hausses sur les prix du Kw/h seront de 2,30 à 4,80 centimes par Kw/h. Les redevances d'abonnement subiront elles aussi des majorations modulées dans la limite de 1,70 F par Kw et par mois, indique la direction de l'EDF.

Cette dernière dit moduler les augmentations en fonction de la quantité consommée pour les hau-

tes, moyennes et basses tensions, et prétendre «atténuer l'impact de la hausse des petits abonnés ayant des consommations relativement faibles».

En réalité, comme le montre le communiqué de l'EDF, il n'en est rien !

Toutes les catégories de tension auront la même augmentation. N'est-ce pas une manifestation criante de cette injustice permanente du régime capitaliste ? Quand il s'agit d'empocher l'argent des travailleurs, les patrons et l'État ne font plus de différences entre les patrons qui vivent du travail des autres et ceux qui n'ont que leurs maigres salaires — s'ils ne sont pas au chômage — pour payer leur charges locatives, véritables «deuxième loyer».

## L'URSS, gigantesque prison des peuples

Dans la partie «idéologique» de son rapport au 25<sup>e</sup> Congrès du PCUS, Brejnev a stigmatisé les «critiques étranges» qui dénoncent la répression des libertés en URSS, affirmant «nous sommes pleinement convaincus de la justesse du cours que nous avons choisi».

L'article cidessous rappelle quelques éléments de ce «cours» et en démontre le caractère absolument monstrueux.

Alors qu'en Chine, pays de dictature du prolétariat, le Parti communiste chinois appelle les masses populaires à prendre en main leur destin et à développer librement leurs critiques sur les orientations de la politique du pays, en URSS, pays de dictature fasciste exercée par une nouvelle bourgeoisie, le gouvernement a grand peur du peuple et s'efforce de le museler. C'est ainsi qu'il enferme dans des camps de concentration nombre de citoyens soviétiques qui osent se révolter et lutter contre lui, s'efforçant de les détruire physiquement et moralement.

De l'aveu même d'un fonctionnaire de la commission des projets de lois du

Soviets des nationalités : «la plupart des condamnés à la privation de liberté, ont été enfermés dans des camps de travaux forcés».

Il existe actuellement en URSS, un millier de camps semblables. Le nombre des prisonniers qui y croupissent atteint un million et ne cesse d'augmenter.

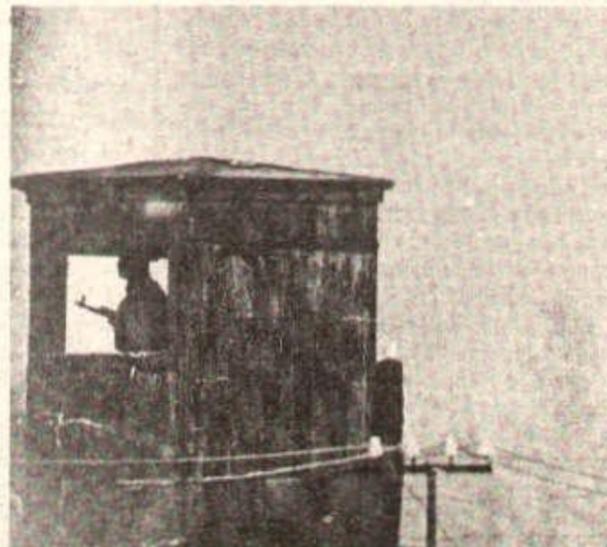
La plupart d'entre eux sont des détenus politiques qui refusent la domination réactionnaire de la clique de Brejnev. Depuis la prise du pouvoir par cette dernière, une impressionnante série de décrets accentue la répression des opposants politiques qualifiés de «criminels d'État particulièrement dangereux».

Un professeur universitaire de Kiev a été privé de li-

berté pendant plusieurs années parce qu'il a porté, lors d'un défilé le 7 novembre 1970, une pancarte avec cette inscription : «Honte aux dirigeants soviétiques». Devant le tribunal il devait déclarer : «J'ai agi seulement parce que j'aime le communisme et ai foi en lui».

Les dirigeants fascistes soviétiques exercent une oppression encore plus cruelle sur les nations non russes dont les détenus politiques sont déportés et incarcérés loin de chez eux. L'emploi de leur propre langue leur est interdit, même lors des visites de leur famille.

(Suite page 2)



Un mirador du camp de Riga. Selon les journaux soviétiques, un «camp de redressement pour le travail».

## Espagne

### Un gréviste assassiné par la police

Un manifestant a été tué mardi soir à Eldaz, près d'Alicante, au cours d'un affrontement opposant des grévistes de l'industrie locale du cuir à la police.

La police armée surveillait l'agglomération où se tenait une réunion des ouvriers grévistes. Les affrontements ont éclaté à l'issue de cette réunion, les ouvriers se défendant à coups de pierres et de boulets. Des coups de feu tirés par les policiers ont fait un mort parmi les grévistes, Teofilo del Valleperéz, employé de bureau en grève. Militant ouvrier actif, il avait été interpellé à plusieurs reprises dans le passé pour ses activités politiques et syndicales.

## Guyana

### Démenti de Georgetown sur la présence de soldats cubains

Le premier ministre de Guyana M. Forbes Burnham, a démenti la présence de troupes cubaines dans son pays et affirme que celui-ci ne servirait jamais de «base hostile contre d'autre pays de l'hémisphère», dans une déclaration publique mardi à Caracas.

Cette déclaration, diffusée par l'ambassadeur de Guyana à Caracas, fait suite à une information du magazine américain «Time» selon laquelle le président vénézuélien Carlos Andres Perez serait «préoccupé» par les nouvelles de la présence en Guyana de plusieurs centaines de soldats cubains.

La déclaration du premier ministre critique «les attaques vicieuses d'une certaine presse étrangère» et affirme que bien qu'ayant choisi le socialisme comme «instrument de développement», son pays ne cherche pas à imposer à d'autres pays ses idées ou son système, et demeure non-aligné.

### 25<sup>e</sup> congrès du PCUS Brejnev rend hommage au KGB

Brejnev a rendu hommage mardi à la justice et à la police soviétiques, et tout particulièrement au KGB (service d'espionnage), dans son rapport devant le 25<sup>e</sup> Congrès du PCUS. Le secrétaire général du PCUS a rappelé que les organes de la sécurité de l'Etat agissaient «sous la direction du parti et de l'Etat».

Il a prétendu que le KGB était la continuation de la police secrète créée en 1917 par les bolchévicks pour combattre la contre-révolution. Brejnev omet de dire que le KGB se livre à l'espionnage à grande échelle et rivalise avec la CIA, que ce soit par ses pseudos-chalutiers qui naviguent dans tous les océans du monde y compris près des côtes françaises, par ses agents et 5<sup>e</sup> colonnes (tel le PCF), par satellites, etc.

Selon un hebdomadaire français, dans 8 des 15 républiques d'URSS, il y aurait des changements à l'intérieur des appareils locaux du parti et des gouvernements, ce serait des officiers du KGB qui y seraient nommés. Dans quel but, sinon dans celui de mater ceux qu'il appelle «les éléments hostiles»? Seulement, ce sont les masses qui sont de plus en plus hostiles à la politique fasciste et impérialiste de l'URSS, et tous les espions de l'URSS ne pourront en venir à bout.

## L'URSS, gigantesque prison des peuples

Suite de la page une

Les prétendus «camps de travail» soviétiques comportent quatre régimes : «ordinaire, fort, sévère et spécial». Ils sont entourés de réseaux de barbelés, de grillages électrifiés, hérissés de miradors. Ces détenus sont sous-alimentés comme dans les camps hitlériens et, dans les sinistres asiles psychiatriques, soumis à des traitements chimiques destinés à détruire leur personnalité ou simplement à les «punir» en les faisant souffrir physiquement. C'est le cas notamment des injections de soufre décrites par Leonid Pliouchitch.

Dans une lettre adressée à la Croix rouge internationale, neuf détenus politiques soviétiques écrivent : «Toutes les méthodes adoptées dans les camps se ramènent à un seul but : détruire notre volonté, nous forcer à nous soumettre et transformer l'homme en un ani-

mal docile par intimidation.» Les camps, expliquent-ils, comportent des «salles de châtiement» humides et froides, et des «cellules d'isolement». Les détenus politiques portent parfois des menottes ou la camisole de force. Des gardiens brutaux les font parfois mordre par des chiens. L'administration pénitentiaire «récompense» les gardiens qui auraient tué un détenu au cours d'une tentative d'évasion par deux semaines de congé supplémentaires.

Mais la révolte, loin de s'apaiser, gronde contre ce système odieux. Arrêt de travail, émeute et grève de la faim éclatent souvent dans ces camps, et une haine implacable grandit dans tout le pays contre l'oppression fasciste.

Devant le tribunal qui l'accusait, un détenu a courageusement déclaré :

«J'ai été, je suis et serai communiste. Je ne suis main-

tenant au banc des accusés qu'en raison de mon amour pour le socialisme. Je voudrais défendre l'idéal socialiste qui m'est si cher, tant que j'ai encore de l'énergie et malgré dix nouveaux jugements.»

Riche de la glorieuse tradition de la Révolution d'Octobre, le peuple soviétique ne tolérera pas longtemps l'oppression de la clique Brejnev.

Condamnant les vieux tsars, Lénine n'indiquait-il pas :

«Les arrestations massives nous ont rendu service, car elles sont un puissant moyen d'agitation parmi les ouvriers et parmi les révolutionnaires socialistes, et qu'à la place des révolutionnaires qui sont tombés, de nouveaux se présentent, prêts à aller grossir avec de nouvelles forces les rangs des combattants engagés dans la lutte pour le prolétariat russe et le peuple russe tout entier.»

## Sahara occidental

### Les Espagnols quitteront définitivement le territoire samedi



La résistance du peuple saharoui à l'occupation marocaine et mauritanienne se renforce (Photo Algérie presse service).

L'administration espagnole, encore présente au Sahara occidental, vient de confirmer qu'elle le quitterait définitivement le samedi 28 février. Cette décision, jointe à l'ouverture de la session des ministres de l'Organisation de l'unité africaine qui vient de s'ouvrir à Adis Abeba et évoquera le sort de ce territoire, remet en pleine actualité la situation au Sahara occidental.

Le Maroc et la Mauritanie dont les troupes occupent le territoire, au mépris des décisions de l'ONU et de l'OUA, ont lancé hier un appel à la réunion de la Djemaah saharouie. Mais cette organisation, mise en place au temps de la colonisation espagnole, s'est dissoute à la fin de l'année dernière, la majorité de ses membres rejoignant le Front POLISARIO et créant, sous sa direction, le «Conseil national provisoire saharoui».

Le F. POLISARIO a immédiatement rejeté cet appel qu'il qualifie de «manœuvre politique destinée à camoufler l'échec militaire des régimes marocain et mauritanien au Sahara occidental... Manœuvre destinée à créer également une certaine confusion au sein de l'OUA et à désorienter cette organisation qui connaît parfaitement le problème du Sahara occidental.»

Son porte-parole a, par ailleurs, souligné que son

organisation se battait «pour la paix et la justice, et n'était pas opposée à une médiation — notamment arabe — surtout depuis que du sang arabe coule au Sahara.»

De son côté le président Boumediène a rappelé mardi soir à Alger que l'Algérie était en faveur de l'autodétermination du Sahara occidental, en affirmant : «Le peuple saharoui est en droit d'être consulté. Il ne veut être ni marocain, ni mauritanien, ni même algérien.»

## nouvelles du monde

LAOS :

### RUPTURE AVEC ISRAEL

Le gouvernement de la République démocratique populaire Lao vient d'annoncer sa décision de rompre ses relations diplomatiques avec Israël.

Sa décision est motivée par «l'agression barbare contre les pays arabes, l'occupation des territoires de ces pays et la répression inhumaine des populations arabes, en particulier du peuple palestinien, commises par Israël».

\*\*\*\*\*

TURQUIE :

### RENFORCER LA DÉFENSE NATIONALE

Le ministre turc de la Défense a publiquement souligné l'importance de renforcer la défense de son pays, au moment où les USA et l'URSS intensifient leur course aux armements. Il a affirmé que la polarisation entre les blocs de l'Est et de l'Ouest avait été accélérée et que l'instabilité régnait dans le monde entier en indiquant : «L'URSS devient une grande puissance maritime. Elle a déployé d'énormes forces navales en Méditerranée et dans la mer Noire, créant ainsi une nouvelle situation... Pour maintenir sa sécurité, la Turquie doit d'abord compter sur sa propre force défensive.»

\*\*\*\*\*

ITALIE :

### GREVE GÉNÉRALE A ROME

Une grève générale de 24 heures a été largement suivie mardi dans la région de la capitale italienne. Mais son efficacité a été fortement réduite par la «nouvelle tactique» inaugurée par les centrales syndicales révisionnistes et réformistes. Sous prétexte de «ne pas pénaliser la population» elles ont ordonné que les services essentiels continuent d'être assurés ce jour-là.

Les travailleurs romains ne manqueraient pas d'apprécier à leur juste prix ces décisions qui affaiblissent leur lutte contre les effets de la crise économique. Dans la seule région de Rome, on compte 250 000 chômeurs, 100 000 jeunes à la recherche d'un premier emploi, 17 millions d'heures de chômage technique en 1975, 11 000 paysans ayant quitté la terre en un an, 1 500 petites entreprises mises en faillite l'an passé.

\*\*\*\*\*

COMORES :

### MISE AU POINT GOUVERNEMENTALE

Dans un récent communiqué précisant la nature de ses relations avec la France, le gouvernement comorien rappelle que :

«Fidèle à la politique de non-ingérence dans les affaires intérieures entre États et de respect de la souveraineté nationale, le gouvernement et le peuple comoriens demeurent hostiles à toute présence militaire étrangère sur le sol national comorien et ce, dans le double souci de consolider les chances de paix dans le monde, de rendre plus concrète la politique de fraternité et de solidarité anti-impérialiste et antiraciste dans l'océan Indien.»

«Le gouvernement comorien enfin considère la présence de l'administration et de l'armée française sur l'île de Mayotte comme étant une agression caractérisée contre l'Etat comorien.»

## Paris

Meeting du MIL à l'occasion de la journée anti-impérialiste

## UN APPEL A RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE SOCIAL-IMPERIALISME

Plusieurs centaines de personnes avaient répondu, mardi soir, à l'appel lancé par le MIL à l'occasion de la journée anti-impérialiste du 21 février. Placé sous le signe de la dénonciation du social-impérialisme russe, aujourd'hui l'ennemi le plus dangereux des peuples du monde, ce meeting était aussi une manifestation de solidarité des peuples d'Europe et de leur volonté de résistance à l'hégémonie.

A la tribune, outre les représentants du MIL, avaient pris place un dirigeant de l'association «Initiative pour l'indépendance et l'action contre les deux superpuissances», mouvement créé en Allemagne de l'Ouest, après la dangereuse farce d'Helsinki, pour développer une agitation sur le danger de guerre créé par les deux super-

puissances, et particulièrement l'agressivité accrue de l'URSS, un responsable de «la Ligue contre l'impérialisme» d'Allemagne de l'Ouest, et un camarade portugais représentant l'«Alliance ouvrière et paysanne» (AOC), mouvement qui a mené d'importantes luttes au Portugal contre l'offensive soviétique et le social-fascisme de son pion dans la place, le parti prosoviétique d'Alvaro Cunhal.

Toutes les interventions qui se sont succédées convergent pour dénoncer, preuves et faits concrets à l'appui, que l'URSS, autrefois pays de la paix et du progrès, s'est désormais transformée en un pays fasciste à l'intérieur, impérialiste à l'extérieur, caché sous le manteau du «socialisme».

Comme l'a dit un orateur, «la logique du social-impérialisme conduit à affirmer : "celui qui est pour Brejnev est pour la paix" mais notre logique à nous, anti-impérialistes, est exactement inverse et nous fait affirmer : "celui qui est pour la paix doit mener la lutte contre Brejnev"».

C'est ce thème qu'a développé l'intervention centrale du MIL qui, retraçant l'offensive du social-impérialis-

me partout dans le monde, et particulièrement en Europe, notamment par l'intermédiaire des forces pro-soviétiques à sa solde tel le parti de Marchais dans notre pays, s'est aussi attaché à tracer les axes concrets de lutte.

Le meeting a été animé par un excellent montage de diapositives et des chansons spécialement composées sur ce thème par la chorale du MIL.

## DES MESURES ANTIPOPULAIRES

(suite de la page 1)

armées fascistes alors que ce parti n'avait rien à voir avec aucun des chefs d'accusation invoqués contre lui. Quant à la répression contre les larges masses populaires la loi anticasseur, plusieurs fois appliquée contre les ouvriers, les paysans et les étudiants révolutionnaires, montre qu'elle visait elle aussi à intimider les masses, à les dissuader de manifester, de se révolter.

C'est pourquoi les nouvelles mesures répressives projetées par le gouvernement et réclamées d'ailleurs par les dirigeants du PCF (l'augmentation des commissariats de banlieue) ne sont rien d'autre que des menaces fascistes. Le gouvernement ne parvenait pas à faire passer de telles mesures en raison de l'indignation populaire, il a exploité une affaire pénible liée à la pourriture générale du système capitaliste pour faire son mauvais coup.

## la déclaration du général Haig

## Un épisode de la rivalité des superpuissances en France

Il y a quelques jours le général Haig, commandant des forces américaines en Europe, déclarait que les USA n'accepteraient pas la participation au gouvernement de ministres «communistes» dans les pays d'Europe de l'Ouest.

Le sens de cette déclaration est clair et est à replacer dans le cadre de la rivalité des deux superpuissances en Europe. L'arrivée de partis révisionnistes au pouvoir dans un ou plusieurs pays ouest-européens signifierait un recul des positions américaines en Europe et un renforcement de celles du social-impérialisme russe. Tous les partis révisionnistes d'Europe de l'Ouest, que ce soit en Italie, en Espagne ou en France, sont des forces prosoviétiques, liées à l'URSS et qui appuient sa politique internationale. Leurs divergences apparentes avec l'URSS ne peuvent masquer cette réalité fondamentale. L'URSS utilise ces forces pour étendre son influence en Europe de l'Ouest et saper celle des USA. Il est dans la logique de la rivalité

des superpuissances que les États-Unis s'opposent à l'accession des pro-soviétiques au pouvoir. De la même façon, l'URSS a démontré qu'elle n'hésitait pas à recourir à la violence pour maintenir son contrôle sur les pays qu'elle domine. Ces déclarations faites, les dirigeants du PCF ont crié à l'ingérence dans les affaires de la France et parlé d'«outrage porté à la souveraineté française et à l'honneur national». Ils veulent ainsi dissimuler les ingérences soviétiques dans les affaires françaises. Que signifie par exemple la présence d'un Kirilenko, représentant de l'URSS, au congrès du PCF ? N'est-ce pas une ingérence grossière dans les affaires françaises ? Ce qu'ils veulent, c'est

## nouvelles intérieures

dans les IUT et les facultés

## GREVES ET MANIFESTATIONS

## MONTPELLIER

Les élèves de l'IUT et de classe de BTS de Montpellier sont en grève depuis 15 jours pour la reconnaissance effective de leurs diplômes. Aujourd'hui ils ont décidé d'occuper les locaux du CNPF toute la journée afin de faire pression sur les patrons et d'obtenir des garanties sérieuses pour la reconnaissance du DUT (diplôme universitaire technique).

Venus en manifestation c'est vers les 10 heures du matin qu'a débuté l'occupation. De nombreux étudiants présents (200 à 300 environ) et ils étaient surtout déterminés à obtenir satisfaction. Pour l'instant ils ont obtenu des patrons l'engagement de réunir dans les plus brefs délais des conventions collectives sans d'ailleurs se faire trop d'illusions là-dessus.

Ils sont conscients que doit se développer le soutien le plus large possible autour de leur lutte dans les facultés, les lycées, les CET et aussi chez tous les travailleurs. Ils ont déjà reçu le soutien des UL CGT, CFTD, mais seule une vaste mobilisation tant locale que nationale permettra la reconnaissance des diplômes DUT et BTS.

## NANCY

Une journée d'action, accompagnée d'une grève, a été observée mercredi par les étudiants des IUT de Nancy. Plusieurs centaines de manifestants ont occupé les locaux de la chambre patronale de la ville.

Le mouvement de grève a été suivi à 90 % dans le département secondaire de Nancy et à 100 % dans le secondaire de Longwy (Meurthe-et-Moselle).

## BREST

Une manifestation régionale organisée par les IUT bretons a réuni un millier de manifestants, mercredi après-midi, dans les rues de Brest. Les étudiants ont occupé la chambre de commerce et d'industrie. Ils réclament notamment la reconnaissance du diplôme universitaire de technologie (DUT) dans les conventions collectives.

## RENNES

Les étudiants des facultés de Droit, Sciences économiques et des Sciences de l'université de Rennes ont commencé mercredi une grève des cours pour protester contre la réforme du second cycle des études universitaires.

Un mouvement identique touche depuis 23 jours les étudiants des facultés de Lettres et de Sciences humaines de l'université de Haute-Bretagne, la seconde université rennaise.

## CLERMONT-FERRAND

Un millier de personnes ont participé mercredi à Clermont-Ferrand à un meeting organisé par les syndicats d'enseignants et des personnels administratifs et techniques, pour protester contre le projet de partition de l'université.

Dans une motion remise à M. Paul Dischamps, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand et chancelier de l'université, l'ensemble des organisations syndicales déclarent «s'opposer au coup de force que tente d'opérer le secrétariat d'État aux universités contre l'université de Clermont-Ferrand au mépris des principes réaffirmés d'autonomie des universités».

## TOURS

Les étudiants de l'IUT de Tours et les classes de BTS (brevet de technicien supérieur) occupent mercredi soir les locaux de la chambre patronale de Tours. Les étudiants réclament notamment la reconnaissance de leur diplôme.

## Le supersonique ne pourra pas se poser à New-York

## LA BATAILLE DE «CONCORDE»

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans la guerre économique qui oppose les monopoles français et américains de l'aéronautique.

Dans une première phase, l'administration US avait autorisé le supersonique «Concorde» à se poser sur les aéroports américains. Une proposition de loi vient maintenant d'être déposée interdisant l'atterrissage de «Concorde» à New-York. Le gouverneur de l'État de New-York a fait savoir qu'il signerait la proposition de loi. Il semble que l'attitude à adopter vis-à-vis de «Concorde» soit l'objet de contradictions dans les milieux monopolistes américains.

William Coleman, secrétaire aux transports, qui, le 4 février dernier, avait donné le feu vert fédéral à l'atterrissage de «Concorde» aux États-Unis, a indiqué mardi que les tribunaux pourraient déclarer «inconstitutionnelle» la décision des deux chambres de l'État de New-York, dans le cas où ils établiraient qu'il s'agit d'une violation des lois sur le commerce avec l'étranger.

Le «New-York Times» affirme de son côté mercre-

di matin que la légalité de l'interdiction de «Concorde» est «discutable».

On peut penser que les risques de dégradation des rapports entre la France et les USA que pourrait entraîner l'interdiction de l'atterrissage de «Concorde» ainsi que les représailles économiques éventuelles sont la cause de ces divergences.

Dès la nouvelle connue, le secrétaire d'État aux Transports, Caillavet a déclaré : «Nous ne pouvons rester sans réaction devant la décision de l'État de New-York. Nous allons attaquer en justice. Nous, c'est-à-dire les compagnies Air-France et British-Airways». Il a ajouté : «Nous avons déjà fourbi nos armes et nous allons nous battre. Pour l'instant nous restons sur le plan judiciaire. Nous verrons plus tard s'il faut porter l'affaire sur le plan diplomatique.»

La bourgeoisie voudrait présenter cette intense rivalité entre les monopoles français et américains comme étant l'affaire des travailleurs et du peuple français. Elle est activement soutenue en cela par les dirigeants CGT de l'aérospatiale qui demandent de «prendre d'urgence des mesures offensives.»



## Radiotechnique-Compelec de Dreux

## Contre les briseurs de grève LUTTE POUR DES AUGMENTATIONS UNIFORMES

Les travailleurs de Dreux ont pu voir s'activer les dirigeants CGT au cours de la grève de la RTC (usine de tube TV, 1 800 travailleurs dont 80 % immigrés). Mais ils ont vu au service de qui : au service du trust Philips.

Au début de la lutte, entraînant les ouvriers hors de l'usine, à la Bourse du travail. Quand ils n'ont pu s'opposer à la mise en place d'un piquet de grève, là, avec leur secrétaire départemental, Duplan, ils se sont mis à sa tête pour le briser. Comment ? Pas d'assemblée générale, en laissant fermer la cantine où auraient pu se rassembler les ouvriers, en installant une tente CGT à la porte de l'usine pour que ces messieurs puissent tout contrôler de leur «QG».

La solidarité, pas besoin pour ces «courageux» messieurs : quand des délégués CFDT d'autres usines RTC (notamment Le Mans) sont

venus assurer les ouvriers de la popularisation de leurs revendications et de leur lutte, Duplan les a tout simplement sommés de déguerpir, en les menaçant de dire au piquet de grève qu'ils étaient «des provocateurs gauchistes».

Contre le militant CFDT de l'usine de Dreux, c'est la calomnie : «il est du côté du patron» ; ce sont des menaces parce que l'Humanité-Rouge soutient les augmentations uniformes de salaire préconisées par la CFDT. Arguments de la peur, car ces messieurs savent bien que des centaines d'ouvriers ont des doutes sur les délégués à «cols blancs», critiquent la revendication des 5 %.

Pendant le week-end les traitres et le patron ont mis les bouchées doubles : le lundi, dans la presse locale, un court communiqué de la RTC appelait à la reprise pour le lendemain midi (sui-

vi à la réunion du CE), suivi d'un long communiqué de soi-disant soutien du P.C.F. Et les dirigeants CGT d'appeler à la reprise sur la foi de 200 votes (sur 1 800 travailleurs), dont 70 pour la poursuite de l'action. Voilà bien la «démocratie avancée» de ces messieurs. Et les 130 qui ont voté pour la reprise, c'est sur des mensonges de ces messieurs concernant les augmentations, les mêmes que ceux de la direction !

La grande majorité des ouvriers n'est pas dupe. Et ce qu'ils ont gagné au cours de cette lutte, c'est la confiance qu'il ont entre eux et dans leur combativité. Des ateliers commencent déjà à débrayer.

Que les traitres se dépêchent de crier mensongèrement à la victoire, car le jour n'est pas loin où ils devront déguerpir avec leur tente et leur tapis vert.

Correspondant HR

## Pour de meilleurs conditions de travail et de meilleurs salaires

### OCCUPATION DES ABATTOIRS « COQ'AIN »

Les travailleurs et les travailleuses de l'abattoir «Coq'Ain» de Bourg, qui emploie 300 personnes, occupent depuis le 22 février les locaux pour des revendica-

tions de salaires et de meilleures conditions de travail. A leurs côtés 90 % du personnel du Moulin de Polliat qui emploie 45 ouvriers (alimentation du bétail), et 15

des employés administratifs de la coopérative «Coq'Ain». Les travailleurs chargés du conditionnement des œufs à Villars-les-Dombes ont également observé des heures de débrayage. Les travailleurs revendiquent en outre, une augmentation de 100 F, le salaire minimum étant de 1 632 F, il en serait ainsi amené à 1 732 F minimum.

Nous refusons, disent les grévistes, de faire les frais des difficultés financières de la coopérative «Coq'Ain». Et aux revendications salariales sont étroitement liés les problèmes des conditions de travail. Les femmes, nombreuses à être employées à l'abattoir travaillent en permanence les pieds dans l'eau, dans des locaux non-chauffés.

Devant le refus de la direction de relever de 100 F les bas salaires, un piquet de grève garde l'usine jour et nuit.

Correspondant HR

### Arras

## OCCUPATION DE Rhône-Poulenc textile

Les travailleurs de l'usine Rhône-Poulenc Textile d'Arras ont décidé d'occuper l'usine depuis le mardi 24 février 1976. Depuis le 12 février, des débrayages de durée variable par poste pour réclamer la hausse des salaires, la garantie de l'emploi et l'amélioration des conditions de travail avaient lieu dans l'usine. Les arrêts de travail étaient très largement suivis et la direction essayant de contraindre les syndicats à la reprise, décida durant le week-end le lock-out, et lundi matin, les travailleurs en grève se virent refuser l'accès aux ateliers. C'est là que fut décidée mardi soir l'occupation de l'usine. Une manifestation a eu lieu mercredi 25 février dans les rues d'Arras.

## Société nationale de roulements (Anncy)

## Manifestation enthousiaste des grévistes

Alors que l'occupation des usines se poursuit avec une participation très active des travailleurs, 2 000 grévistes se sont rassemblés à 9 heures le mercredi 25 devant l'usine d'Anncy. Après une marche dans la ville, les manifestants se sont rendus à la préfecture où ils ont remis une motion au chef du cabinet du préfet, puis à la mairie à 11 heures moins le quart où se déroulait la délibération du jugement en référé des 9 syndicalistes accusés d'entrave à la liberté du travail. La

direction de SNR avait demandé l'évacuation de l'usine. Sous la pression des manifestants, le tribunal infligeait une gifle au patron en déclarant que l'ordre d'évacuation ne pourrait être donné avant le 1er mars, alors que d'habitude l'évacuation est ordonnée dans les 24 ou 48 heures.

La manifestation après avoir huié la chambre patronale se dissolvait devant l'usine de départ. Aux agressions de la direction qui se traduisent par des communi-

qués de presse quotidiens sur les salaires (les OS seraient embauchés à 2 500 F) sur les garanties de l'emploi, les travailleurs répondent par la popularisation : réponse du tac-au-tac aux communiqués de la direction, élaboration d'un film sur la grève, contact avec une troupe théâtrale, tracts explicatifs dans les autres boîtes de la métallurgie. La grève continue malgré l'absence de tout soutien du PCF.

Correspondant HR

## Grève des éboueurs de Brest

La centaine d'éboueurs de l'entreprise MARC de Brest travaillant pour la Communauté urbaine brestoise sont en grève illimitée depuis le mardi 10 février pour la satisfaction de leurs revendications. Le patron n'accorde que des miettes : 1 paire de pataugas par an pour les «rippers», 1 paire de bottes tous les 3 ans pour les chauffeurs, la visite médicale pour les chauffeurs payée, ce qui revient à une augmentation de 2,40 F par mois par ouvrier. Les travailleurs réclament surtout une prime de panier égale pour tous à 12,60 F, mais aussi la 5<sup>e</sup> semaine de congés payés, le treizième mois. Certains touchent déjà cette prime, les ouvriers mettent en avant le juste mot d'ordre à travail égal, salaire égal. Face aux tentatives de division de la direction (qui proposait l'attribution de cette prime à certains, en fait à la tête du client) l'arme des travailleurs reste l'unité de classe dans la lutte.

Unité à la base : assemblées générales régulières des travailleurs, création de commissions sur les conditions de travail, sur l'éventuelle intégration au personnel communal.

Unité entre Français et immigrés : interventions traduites en arabe lors d'assemblées générales, réaction immédiate dans la presse contre le racisme à la suite de l'agression d'un immigré au cours de la tournée le samedi 7 février.

La bourgeoisie locale renvoie pendant 15 jours les délégués CFDT (syndicat unique dans la boîte) de la Communauté urbaine à la direction MARC, et de cette direction au syndicat patronal du bâtiment (personne bien sûr ne pouvant rien faire). Enfin une première négociation a lieu le lundi

23. Que propose le patron ? 0,25 % d'augmentation d'avance sur l'augmentation qui sera octroyée à la Commission paritaire régionale du bâtiment en avril !

La colère des travailleurs est grande : le patron veut

la guerre, il l'aura !

Déjà de nombreuses organisations syndicales, familiales, politiques se mobilisent pour soutenir à tous les niveaux la lutte des éboueurs.

Correspondant HR Brest

### CNRS (Lyon)

## Victoire contre le licenciement d'une secrétaire

Contre tout licenciement et plus particulièrement contre le licenciement d'une secrétaire que l'administratrice déléguée, Madame Bonnifet, veut renvoyer sous prétexte qu'elle a trop de diplômes, le personnel du CNRS, en majorité de l'Institut de recherche sur la catalyse à Lyon, se mobilise depuis lundi 16 par des assemblées générales et des débrayages journaliers (voir HR No 433).

Jeudi 19, une importante manifestation de protestation était prévue, jour où devait se tenir une réunion entre l'administratrice déléguée et la commission paritaire régionale (ces commissions sont des simulacres ; l'ensemble des organisations syndicales ont refusé d'y participer).

Le personnel, dont des délégations de Clermont, Dijon et Besançon, ce jour-là se réunit à 10 heures. On décide de se rendre à cette réunion pour empêcher cette commission de siéger : fait du hasard, cette réunion n'avait pas lieu à l'endroit prévu mais en plein centre de Lyon. Arrivés sur place, porte close : un garde-chiourme avait fermé les portes à clé

sur ordre de Mme Bonnifet. Les délégués syndicaux montrent alors leurs convocations à la réunion et pour toute réponse, Mme Bonnifet envoie un professeur pour s'enquérir de ce qui se passe. C'est alors que certains proposent de profiter de l'ouverture des portes pour monter, car le défaitisme des responsables syndicaux empêchait une réelle mobilisation.

Finalement une délégation des trois syndicats (SGEN-CFDT, SNRS-CGT, SNCS) montent faire une déclaration. Vendredi 20, la lutte continue : le personnel est prêt à l'unanimité à occuper l'administration jusqu'à l'obtention d'une solution satisfaisante.

Très vite, à 14 h 30, l'administration accepte de recevoir les délégués et accepte «à titre exceptionnel» de maintenir la jeune secrétaire comme vacataire en attendant de lui proposer un emploi CNRS à Lyon.

Pour cela, rendez-vous est donné le 5 mars. En attendant, l'ensemble du personnel reste vigilant.

Correspondant HR



## la France des luttes

COMMUNIQUE  
CONSEIL NATIONAL  
DES «PAYSANS-TRAVAILLEURS»

A Rennes : en octobre 1974, un congrès de 350 délégués décidait de la création de l'Association nationale Paysans-Travailleurs sur le thème : «s'unifier et s'organiser».

A partir des luttes sur le terrain et des possibilités d'expression de celles-ci à travers le syndicalisme corporatiste traditionnel, nous affirmons qu'il y avait place pour un syndicalisme de classe en agriculture et décisions de le construire.

Cette orientation s'est concrétisée par la création dans 12 nouveaux départements en associations ou syndicats adhérents à l'Association nationale Paysans-Travailleurs.

Nous pensons que cette avancée dans les départements pose le problème d'une nouvelle étape organisationnelle, c'est pourquoi le Collectif national a proposé la réunion d'un Conseil national d'une centaine de délégués qui devrait se tenir régulièrement dorénavant comme structure intermédiaire entre le Collectif national de direction et l'Assemblée générale des syndiqués. Ce Conseil national doit trancher, les 27 et 28 février à Poissy, de la nouvelle orientation «vers un syndicalisme de masse». Si le syndicalisme de classe en effet, veut offrir une alternative crédible par rapport au syndicalisme corporatiste et traditionnel, il doit être capable d'organiser pour la lutte, la masse des petits et moyens paysans.

## Neuf mois après sa parution sous forme de décret QU'EST-CE QU'A APPORTE LA REFORME PENITENTIAIRE ?

Le 23 mai 1975 paraissait un décret qui annonçait qu'allait être mise en place une réforme pénitentiaire. Sa venue avait été précédée d'une longue campagne par laquelle la bourgeoisie entendait montrer que son gouvernement était préoccupé des conditions faites aux détenus et de leur amélioration.

C'était à la vérité une refonte importante du système pénitentiaire. Le gouvernement créait quatre types de peines différentes selon qu'elles étaient exécutées en maison d'arrêt, en centre de détention, en maison centrale de sécurité ou en centre de haute sécurité.

Neuf mois après la publication de ce décret, il apparaît de toute évidence que loin d'amener des améliorations à la situation des détenus, la réforme pénitentiaire n'a fait que renforcer l'appareil répressif des prisons. La bourgeoisie n'avait pas d'autres objectifs en procé-

dant à cette réforme. Voyons plutôt quelques faits.

### Avant la réforme

Il y avait 4 maisons centrales de grande sécurité pour moyennes et longues peines, pour un total de 1 130 places :

Clairvaux	400 places
Poissy	400 places
Nîmes	300 places
Mende	30 places

### Après la réforme

Les centres de sécurité pour moyennes et longues peines sont au nombre de 5 :

Clairvaux	400 places
Poissy	400 places
Châteauroux	500 places

## LE PATRON LANCE DES MENACES AUX OUVRIERS MALADES !

Depuis plusieurs jours, des lettres de menace sont envoyées aux ouvriers en avet de maladie. La direction veut décider qui est malade et qui ne l'est pas. Le patron ne cesse de se plaindre de l'absentéisme, alors qu'il est le seul responsable : en effet, qui nous impose les conditions déplorables dans lesquelles nous travaillons ?

Est-ce pour leur plaisir que des ouvriers et des ouvrières sont atteints d'eczéma, de silicose, ou de saturnisme ?

En fait, la direction voudrait faire croire que tout va très bien à Domec et que les malades sont des tire-au-flanc.

Les patrons veulent tirer le maximum de profits de l'ouvrier, or, un ouvrier malade, c'est pas rentable ! Et tant pis si nous en crevons. Pour la bourgeoisie la santé des travailleurs ne compte pas, seul compte le profit.

Dans différents ateliers, nous avons commencé à discuter de nos conditions de travail, des maladies professionnelles et d'autres problèmes.

Nous ferons échec à ce nouveau chantage de la direction !

Un ouvrier marxiste-léniniste

## MANIFESTATION MERCREDI SOIR A FOUGERES DES OUVRIERS DE REHAULT

Les ouvriers de Renault, la plus grosse usine de chaussures de Fougères qui vient de déposer son bilan la semaine dernière, ont manifesté mercredi en fin d'après-midi dans les rues de Fougères.

Avec eux, de nombreux ouvriers des autres usines de la chaussure et d'autres secteurs, qui exprimaient ensemble leur unité et solidarité pour refuser les licenciements qui viennent d'être faits (plus de mille — soit 10 % des ouvriers de la ville, montant le nombre de chômeurs à 25 %).

Nos informations détaillées par nos correspondants dans une de nos prochaines éditions.

St-Martin-de-Ré : 500 places  
Ensisheim : 260 places

Les centres de haute sécurité au nombre de 2 :

Châteauroux : 48 places  
Mende : 30 places

De sorte que de 1 130, le nombre de places est passé à 2 138.

De plus la libération promise ne concerne que les 3 000 détenus (sur 28 000) qui auront eu une détention préventive «exemplaire». La réforme ne change rien à la situation des 16 000 prévenus et des 6 500 condamnés des maisons d'arrêt. Par contre elle aggrave les conditions de détention des 2 500 autres condamnés à des peines en centrales : ceux qui refusent de faire le «dos rond» devant l'administration pénitentiaire.

Quant aux autres aspects de la réforme, voici ce qu'en écrivait récemment le Comité d'action des prisonniers de Fleury-Mérogis : «La "resocialisation" du détenu, objectif de la réforme promis au grand public, demeure un leurre. Le port des vêtements personnels, la décoration des cellules, les lettres, les coups de téléphone possibles, les permissions de sortie et les parloirs rapprochés ne seront que des exceptions tolérées mais constamment contrôlées par l'autorité pénitentiaire».

D'ailleurs, concernant l'exemple précis des permissions de sortie, on peut voir ce qu'il en est des largesses de la bourgeoisie : Poniatowski vient d'en retirer le droit à tous les travailleurs immigrés (voir article ci-contre), et de cette façon ce sont 5 000 détenus étrangers qui, par la stricte application des instructions du ministère de l'Intérieur, se trouvent soumis de nouveau à l'ancien régime.

## LA CGE ET SES FILIALES

La Compagnie générale d'électricité (CGE) est un des plus gros trusts français, il étend ses activités dans des secteurs très diversifiés : électromécanique, entreprise électrique, télécommunications, électronique, informatique, câbles, électrochimie, matériaux et isolants, matériels grand public, services, ...

Les 110 000 personnes qui y sont employées sont ainsi réparties un peu par-

tout, sans avoir l'impression que dans le fond ils font tous partie de la même boîte et donc qu'ils ont les mêmes patrons et actionnaires à combattre. En effet le personnel est réparti dans de nombreuses filiales, dont les plus grosses d'entre elles ont elles-mêmes des filiales, certaines n'employant que très peu de monde, c'est l'exemple type de la parcellisation du travail. Il n'y a pas — comparé à la Régie

Renault — de très grosses concentrations de travailleurs dans une seule usine.

Aussi pour aider à la coordination des luttes, et à l'heure actuelle populariser et soutenir celles des ouvriers de la CEPEM à Orléans, nous donnons quelques indications sommaires sur certaines d'entre elles. A noter d'ailleurs que certaines appartiennent à plusieurs trusts.

Comme l'ont indiqué les camarades de la CEPEM :

«Vous tous, travailleurs de France et spécialement de la CGE qui voulez apporter votre soutien, écrivez-leur à : Intersyndicale CGT-CFDT — Comité de soutien CEPEM Orléans — 63, Fg St-Jean 45000 Orléans.

«Pour le soutien financier : Mengouchi Drissi — CCP 1241 65 C La Source.»

\*\*\*

Pour toute information concernant une usine du trust, envoyez-les nous au journal (à la boîte postale), la centralisation et la coordination sont indispensables pour aider au développement des luttes. Faites-nous part de vos initiatives.

ALSTHOM : Unelec, Delle-Alsthom, Alsthom-Savoisienne, Neyrpic, Alsthom-Signaux, CGEE-Alsthom, Stein Industrie, Rateau, Sté Arnould, GAAA, Francelec, Sogerca, Lepaute, Ets Delmas...

SGE : Sogreah, Cofiroute, Sicro...

CIT-Alcatel : Compagnie générale d'électronique, Ericsson, Télec, la Radiotechnique Compélec (RTC), Compagnie générale d'automatisme (CGA), EVR, Satmam, CLAP, Cofilas, Générale de service informatique (GSI), J.R. Retel...

Laboratoires de Marcoussis

Les Câbles de Lyon : Filotex, Mars-Actel

Le Joint Français, la SAFT, Sté Fulmen, Cipel, Compagnie européenne d'accumulateurs, Fonderies et ateliers de Mousserolles (SAFAM), CEPEM, Compagnie des lampes, Continentale Edison, Ceraver, Société lannonnaise d'électronique (SLE-Citerel), etc.

## Toute permission de sortie est refusée aux immigrés détenus LE MINISTERE DE L'INTERIEUR A L'AVANT-GARDE DU RACISME

A l'heure où les travailleurs immigrés jouent un rôle de plus en plus important dans les luttes en plein essor que mène la classe ouvrière, à l'heure où massivement ils entrent en lutte pour arracher satisfaction sur leur revendications spécifiques, et alors que le combat que mènent des milliers d'entre eux, dans 47 foyers Sonacotra, notamment pour une diminution de 100 F des loyers, se renforce de jour en jour ; la bourgeoisie, que cela affole, commence à fourbir de nouvelles armes pour déclencher la répression contre eux.

Des menaces d'expulsion planent, les capitalistes brandissent l'intervention des flics pour intimider les travailleurs, ils se servent abondamment de la presse écrite et parlée pour développer le racisme et accentuer les divisions qu'ils ont créées entre Français et immigrés — «les travailleurs immigrés viennent — nous manger notre pain, renvoyons-les chez eux, ça fera autant de chô-

meurs en moins» ne cessent de répéter les patrons de tout acabit. Dans les ministères, «on» prend une part active à la campagne et aux préparatifs de répression, tout particulièrement place Beauvau, au ministère de la police.

On vient d'apprendre par exemple que sur intervention de Poniatowski, ministre de l'Intérieur, Jacques Mégret, directeur de l'administration pénitentiaire, a adressé récemment aux directeurs régionaux des services pénitentiaires, une circulaire qui indique que : «Les chefs d'établissements pénitentiaires devront dorénavant prendre soin d'émettre un avis défavorable... à toute demande de permission de sortie émanant d'un détenu faisant l'objet d'un arrêté d'expulsion ou contre lequel une procédure d'expulsion a été engagée».

Qui cela vise-t-il ? Cela vise en priorité les travailleurs immigrés dont on sait qu'ils sont emprisonnés à la moindre incartade, et sou-

vent même sans qu'on ait d'autre preuve de leur culpabilité que la bonne parole d'un flic raciste.

Cette mesure raciste créée par Poniatowski est une intolérable atteinte aux droits de tous les travailleurs immigrés, puisque l'on sait que tout étranger condamné fait systématiquement l'objet d'une procédure d'expulsion. En supprimant le droit à la permission de sortir aux travailleurs immigrés, la bourgeoisie entend à la fois renforcer sa répression contre eux tout en facilitant leur expulsion, et intimider tous les ouvriers immigrés qui engagent la lutte contre l'exploitation et l'oppression capitalistes.

Dans cette situation il est plus important que jamais que l'unité de la classe ouvrière se renforce, que les travailleurs français assurent de leur soutien actif leurs frères de classe immigrés, et qu'en particulier ils mènent la lutte à leurs côtés contre le racisme, la répression et toute menace d'expulsion.

## LUTTES ETUDIANTES

### Grèves à l'université de Clermont-Ferrand

Les étudiants des Unités d'étude et de recherche de Droit et de Sciences économiques de Clermont-Ferrand sont en grève depuis une quinzaine de jours. Ils luttent contre le projet de réforme du deuxième cycle des études universitaires et contre la partition de l'université clermontoise.

Cette partition en un groupe autonome d'un côté - faculté de Sciences, Médecine, dentaire et Droit - avec à sa tête l'actuel président et la faculté de Lettres et de Sciences humaines de l'autre côté, avec un autre président, aurait des conséquences fatales, disent les étudiants, pour la faculté des Lettres. C'est la raison pour laquelle ils s'y opposent.

La lutte dans la faculté des Lettres n'est d'ailleurs pas toute récente puisque déjà, en janvier, des actions avaient été entreprises par

les étudiants lorsque l'annonce officielle leur avait été faite que dans le département de psychologie, les cours du 1er cycle s'arrêteraient le 31 mars. Les étudiants étaient alors entrés en lutte contre cette décision due au fait que le ministère grignote sans cesse sur les budgets alloués aux facultés de Lettres. Dans le premier cycle de psychologie la majorité des enseignants sont des chargés de cours qui n'ont aucun statut et qui sont payés sur les heures complémentaires. Ils sont parmi les premiers éliminés lors des restrictions de budget... Les étudiants étaient d'autant plus révoltés et déterminés à lutter que leurs cours n'avaient commencé cette année qu'à la mi-novembre et qu'on prétendait donc réduire ainsi leur année d'études à... 4 mois et demi de cours !

correspondant HR.

## Près de Montpellier, au centre de l'Espelidou

### UNE JEUNE FILLE EST MORTE DANS SA CAMISOLE DE FORCE

En 1958, un ancien aumônier des armées coloniales françaises d'Indochine ouvre un établissement pour enfants débiles à Saint-André-de-Sangonis, à 30 km de Montpellier : l'Espelidou. Cet individu n'a aucune qualification mais bénéficie de très hauts appuis : Mme de Lattre de Tassigny et M. Le-noir, secrétaire d'Etat.

Le père Fabre règne en maître dans son établissement et ses méthodes pédagogiques sont celles des asiles d'il y a 100 ans : camisole de force, isolement, cachot... et des relations particulières avec les adolescentes !

Cela ne l'empêche pas - toujours grâce à ses appuis religieux et politiques - de bénéficier du plus haut prix de journée de toute la région : 187,00 F par jour et par pensionnaire ! Au personnel, par contre, il refuse de reconnaître les qualifications, le droit de se syndiquer - pour plus de sécurité, il a même payé pendant

2 ans les cotisations « syndicales » de tout le monde à la CFTC !

En 1972, la CFDT-Santé de Montpellier contactée par une éducatrice de l'Espelidou avait mené une importante campagne de masse sur les conditions de travail du personnel, les conditions de vie et la pédagogie appliquée aux pensionnaires. Cette campagne avait même eu un écho national dans la presse. Mais les politiciens bourgeois et l'église qui sont derrière le père Fabre avaient réussi à étouffer l'affaire. La fausse gauche quant à elle (PC-PS) avait fait semblant de soutenir le mouvement mais n'avait rien fait de concret pour cela.

\*\*\*

Le 16 février dernier, dans l'isolement, une jeune fille de 13 ans mourait étouffée dans sa camisole de force attachée au mur par deux anneaux. Elle était restée là, seule, pendant deux heures et demie au moins, le temps de la messe.

Aujourd'hui, en grande partie grâce aux révélations faites lors du travail effectué en 1972 par la CFDT et le Comité Espelidou, il apparaît clairement aux yeux de tous qu'il ne s'agit pas d'un accident. Ce n'est que la conséquence logique et inévitable du régime appliqué dans le centre !

Le Comité Espelidou qui regroupe la population des villages voisins se réunit à nouveau. Il exige que la jus-

quice soit faite, que le directeur soit inculpé et destitué. Un tract est tiré. Des réunions publiques sont prévues. « Cela ne se passera pas comme ça ! Cette fois-ci ils n'étoufferont pas l'affaire ! », voilà le juste sentiment de la population.

Le quotidien régional, le « Midi libre », essaie de calmer les esprits. L'organe du PCF, quant à lui, la « Marseillaise », développe le côté macabre de l'affaire. Alors que la campagne pour les élections cantonales est engagée, les révisionnistes ne peuvent que tenter d'utiliser à leur profit ce scandale du système capitaliste.

Certains voudraient faire passer le directeur pour fou, mais c'est toute une classe qu'il a derrière lui. Et c'est aussi le procès de cette classe, le procès de la bourgeoisie, le procès du capitalisme,

que nous devons faire à cette occasion. Les capitalistes qui tiennent la grande presse ne s'y trompent pas : ils préfèrent inonder les journaux avec l'affaire du jeune Philippe assassiné. « Au moins, pensent-ils, l'affaire de Troyes peut donner matière à une campagne politique favorable au maintien de la peine de mort, au renforcement de la police, etc. tandis que l'Espelidou, évidemment... Et puis, à Troyes espère la bourgeoisie, la responsabilité du capitalisme apparaîtra moins immédiatement aux gens qu'à l'Espelidou... » Alors, il y a tout lieu de penser que la bourgeoisie mettra moins d'enthousiasme à révéler le scandale de l'Espelidou. C'est une raison supplémentaire pour que nous nous en chargeons nous-mêmes.

Correspondant HR.

### Dans une clinique d'Epinal

## UNE DEUXIEME PERSONNE EST MORTE A CAUSE D'UN SERUM NON STERILE

Au cours du mois de décembre, un sérum glucosé injecté à des malades au cours d'interventions chirurgicales pratiquées dans une clinique d'Epinal provoquait chez une dizaine d'entre eux des « chocs septiques » se traduisant par des poussées de fièvre quelques jours après les interventions.

Une mère de famille avait subi en décembre, dans cette même clinique, une opération sans gravité. Au cours de l'opération, l'anesthésie avait constaté que l'injection de sérum provoquait une hausse de température. Transférée une semaine après son opération dans un établissement hospitalier de Nancy, la patiente mourait au terme de six semaines de soins.

Il apparaissait rapidement que son décès était probablement dû au sérum en question que fabrique le laboratoire Flandre de Nancy. Le chirurgien qui avait opéré la malade expliquait en effet qu'au cours de l'injection de ce sérum, outre l'élévation de la température, « l'anesthésiste avait remarqué une opacité anormale du produit », dont le passage avait alors été stoppé. Après analyse du sérum incriminé, le chirurgien affirmait que les « résultats se sont révélés positifs sur le plan bactériologique », et que le sérum était « un véritable bouillon de culture ».

Le 24 février, on apprenait de source médicale au

torisée qu'une deuxième personne opérée dans la même clinique était morte. A nouveau le sérum du laboratoire Flandre était soupçonné d'être la cause de ce décès.

Se trouvant ainsi placé dans la position de l'accusé, le directeur de ce laboratoire a jusqu'ici fait preuve d'une belle assurance : « Je suis sûr de mon sérum » affirme-t-il sans arrêt. Il prend malgré tout le soin d'ajouter : « J'en suis sûr, du moins jusqu'à ce qu'il quitte le laboratoire, soigneusement enfermé dans son flacon capsulé. Mais je ne suis pas responsable de son utilisation » ; preuve qu'il n'a peut-être pas la conscience aussi tranquille qu'il voudrait le faire paraître.

Pour le savoir, l'ouverture d'une information judiciaire a été ordonnée par le procureur de la République d'Epinal. Et mercredi, un jugement en référé devait être rendu par le tribunal de grande instance.

S'il s'avère que c'est bien le sérum qui sort de son laboratoire qui est responsable des deux décès de pa-

tients, le directeur du laboratoire Flandre se verra dans l'obligation de trouver des arguments un peu plus convaincants que sa « parole d'honneur ». Mais l'on sait que lorsqu'il s'agit de préserver ses profits la bourgeoisie ne manque pas d'imagination. Et en l'occurrence les profits sont loin d'être négligeables : installé depuis plusieurs années à Nancy, le laboratoire fournit en effet chaque année des millions de flacons destinés aux hôpitaux de l'est de la France... C'est une affaire que nous devons suivre.

### Après le Rassemblement Ouvrier LETTRE DU COMITE DE QUARTIER «BALZAC MARRONNIER»

Après le rassemblement national ouvrier du 14 février lettre du comité de quartier «Balzac Marronniers» à HR

Nous «le Comité de quartier Balzac» de Vitry nous tenons à remercier «L'Humanité-Rouge» de nous avoir permis de participer à la rencontre de différents mouvements semblables au notre quant à leurs bases, leurs objectifs et leurs buts.

Nous avons été à même de constater et d'apprécier leur efficacité et leur effacement dans le cadre de ce programme d'unification dans un Rassemblement national ouvrier.

Nous tenons particulièrement à les remercier de ce samedi 14 février 1976 en espérant qu'il y en aura d'autres et pas seulement par «L'Humanité-Rouge» dans ce même esprit.

Unanimentement au sein du Comité, nous l'en félicitons. Et que la lutte continue !

«Le Comité de quartier Balzac».

## JACQUES JURQUET ARRACHER LA CLASSE OUVRIERE AU REVISIONNISME

Recueils de textes de 1965 à 1971  
présentés par Camille Granot

Disponible aux librairies :

- Les Herbes sauvages, 70, rue de Belleville 75020 Paris.
- La Force du Livre, 33, rue R. Leynaud 69001 Lyon.
- Le Sel de la Terre, 4, rue Mal-Foch 22000 St-Brieuc.

ou, par correspondance, à :

- E-100, 24, rue Philippe-de-Girard 75010 Paris.

au prix de 30 F.

### NOTES

#### DU COMITE D'ADMINISTRATION

Si cela vous est possible, marquez sur l'enveloppe de correspondance la mention, suivant le cas :

- Humanité rouge - administration ;

ou

- Humanité rouge - rédaction.

Bien souvent, nos amis abonnés envoient en plus de leur correspondance administrative sur la même feuille des remarques concernant le journal. Celles-ci nous sont très utiles. Mais pour faciliter la tâche du journal, nous leur deman-

sons si possible de séparer sur deux feuilles ces sujets, même si elles sont dans une seule enveloppe.

MERCI...

#### TARIFS D'ABONNEMENTS

	Pli ouvert
1 mois	32 F
3 mois	95 F
6 mois	190 F
Soutien	300 F
	Pli fermé
1 mois	60 F
3 mois	180 F
6 mois	360 F
Soutien	500 F

CCP : L'HUMANITE ROUGE No 3022672 La Source.



## Idéologie

## culturel

# MARIAGE, RELIGION ET LUTTE

Une lectrice et un lecteur nous écrivent

« La camarade avec qui je vis et moi, nous allons nous marier, et le fait de ne pas se marier à l'église nous a posé beaucoup de problèmes dans nos familles. Aussi, au départ, avons-nous fait un faire-part pour expliquer pourquoi on ne se mariait pas à l'église, ensuite pourquoi et comment nous nous battons. Nous vous l'envoyons. »

La manière dont nous nous marions a suscité beaucoup de réactions, surtout dans notre famille. Aussi pensons-nous nécessaire d'expliquer notre choix.

Nous ne nous marions pas à l'église. POURQUOI ?

Se marier à l'église impliquerait pour nous croire en Dieu, or nous ne croyons pas. Si nous le faisons, cela serait pour faire plaisir, or c'est nous qui sommes en cause et qui engageons notre VIE.

Nous ne croyons pas. POURQUOI ?

Nous sommes d'abord et principalement attachés à la réalité. L'important, c'est ce qui se fait sur terre.

Nous ne voyons pas comment Dieu intervient dans la réalité.

Nous comprenons que

certaines croient en Dieu. Les croyants à leur tour doivent comprendre que nous n'y croyons pas.

Nous reconnaissons que certains croyants ont le même objectif que nous à long terme : le communisme, c'est-à-dire la réalisation : — d'une société sans classe (ni exploités, ni exploités) — de l'égalité entre les hommes, — du principe : « A chacun selon ses besoins ».

Certains chrétiens veulent pour cela employer des moyens avec lesquels nous ne sommes pas d'accord ;

par exemple l'autogestion, ce qui signifie le partage des responsabilités, des pouvoirs et des bénéfices entre les hommes.

Nous pensons que cela fait partie du but à atteindre. Mais parler d'autogestion d'emblée est irréaliste. Nous croyons que seule une action violente — la révolution — suivie de la phase socialiste où règne la dictature du prolétariat (c'est-à-dire la plus grande démocratie pour le peuple travailleur et la dictature de celui-ci sur la minorité des anciens exploités) peut per-

mettre d'atteindre notre objectif.

Nous pensons qu'on ne peut pas en arriver là spontanément. Les actions spontanées ne peuvent aboutir si elles ne sont pas organisées.

Cependant, nous reconnaissons que dans certaines luttes, ces chrétiens sont prêts à s'engager totalement sur des positions, communes, violentes.

Dans tout cela, nous ne voyons pas comment croire en Dieu peut changer quelque chose.

Les chrétiens ne veulent pas éliminer la question de Dieu et prennent du temps pour l'étudier : ils font ce choix ; nous estimons que c'est du temps perdu.

D'autre part, nous constatons que les chrétiens posent une question qui nous paraît importante : comment changer les relations entre les hommes ?

Nous pensons que cette question n'est pas principale aujourd'hui. Le peuple travailleur doit devenir propriétaire des moyens de production. A partir de là, la possibilité de changer les rapports de production existe, c'est-à-dire faire disparaître l'opposition exploités-exploités, dominants-dominés. C'est le SEUL MOYEN pour qu'ensuite les relations profondes entre les hommes soient changées.

Il est bien évident que nous essayons d'avoir des rapports différents avec les gens et entre nous, mais nous n'y perdons pas notre temps.

Pour atteindre notre but, nous nous battons chaque jour, avec nos camarades de travail, les gens que nous rencontrons, dans notre syndicat et dans notre organisation politique.

L'action syndicale, cela veut dire : discuter avec les camarades de travail pour organiser le syndicat dans le milieu où on se trouve et agir pour défendre nos revendications.

Pour cela, il faut connaître, s'intéresser et analyser les conditions dans lesquelles on travaille ; dégager quels peuvent être les objectifs de lutte ; se donner les moyens de réaliser ces objectifs ; sortir des tracts ; faire des assemblées générales ; imposer les revendications avancées ; prendre contact avec d'autres syndicats ; préparer, participer et animer des rencontres régionales, nationales, des meetings, des débats... ; réaliser les actions décidées. Cela veut dire aussi organiser la solidarité avec les autres travailleurs en lutte.

Mais l'action syndicale n'est pas suffisante.

En effet, elle a pour but d'améliorer les conditions de travail à l'intérieur de la société où on se trouve. Or, on se rend compte que si on veut supprimer notre situation d'exploité — qui est la situation la plus intolérable — on doit avoir pour objectif un changement du système social. Cela n'est possible que par l'existence du parti politique qui pourra préparer les masses à la révolte, qui pourra les organiser et les diriger quand elles se révolteront.

Tout cela nous prend beaucoup de temps.

Comment intervient notre amour dans notre vie ?

Nous vivons ensemble depuis 6 mois. Cette expérience nous a montré combien nous nous aimions profondément. Malgré cela, pour nous deux, notre amour n'est pas la seule chose au monde. Il compte beau-

coup, mais notre engagement est tout aussi important.

Par exemple, il nous est arrivé d'avoir envie de rester ensemble et de ne pas le faire à cause d'une réunion ou d'une action à mener.

D'autre part, notre amour nous renforce pour continuer la lutte.

Il est arrivé à l'un ou l'autre d'avoir envie de baisser les bras. La présence, l'attitude et les paroles de l'autre lui ont permis de reprendre courage et confiance.

Nous sommes différents et nous avons des qualités différentes.

Aussi chacun a-t-il permis à l'autre d'avancer et d'évoluer par ce qu'il a pu lui apporter (plus de réalisme...).

Il faut aussi parler des découvertes que nous faisons ensemble...

Travaillant tous les deux, il va de soi que nous nous

sommes partagés les tâches ménagères, le moins pris par ses engagements de la journée ou le moins fatigué faisant le plus à la maison.

Quant à l'avenir, nous pensons continuer dans le même sens en essayant d'être toujours plus ouverts et toujours plus actifs.

Nous pensons que la tâche à accomplir est immense et qu'elle mérite d'y passer sa vie.

Le jour de notre mariage sera le moment où nous exprimerons à tous notre amour et notre façon de vivre par une grande fête où l'on pourra discuter de ce texte, en fin d'après-midi, danser, chanter, s'amuser, boire, manger... dans la soirée et tard dans la nuit.

Nous espérons que ce texte suscitera des débats et des réactions chez tout le monde.

## Le centre Beaubourg

### UNE POLITIQUE D'ORIGINE DOUTEUSE

Au centre de Paris, au milieu des maisons typiques de la capitale il y a un chantier qui n'en finit pas d'être un chantier. Un monceau d'échafaudages qui dure depuis des mois. C'est le Centre Beaubourg ou encore Centre Georges Pompidou. En fait le chantier est presque fini, le tas complexe d'échafaudages c'est en réalité la construction elle-même du centre.

Le projet du centre est un gigantesque « super » centre de tout ce qui est à l'avant-garde (?) artistique. Les étages du centre rassembleront expositions, concerts, lieux d'échanges, bibliothèques, etc. C'est un projet de Pompidou — un grand amateur d'art (bourgeois) — qui avait la folie des grandeurs. Sous des airs de grand seigneur la politique du Centre Beaubourg est en fait une politique du gouvernement pour canaliser, étatiser, épurer l'art avant-gardiste qui sert la bourgeois-

sie. Pendant ce temps-là tout ce qui ne donne pas une image de marque prestigieuse à la France (c'est-à-dire ce qui n'est pas rentable et surtout ce qui ne rentre pas dans les cadres de la politique de la bourgeoisie) est soigneusement « saboté » comme les petits salons qui ont été expulsés du Musée d'art moderne (dont le salon de la Jeune peinture). Une politique de « monopolisation » et de contrôle de l'art qui se cache sous de nombreux airs de libéralisme et encore mieux d'air de « gauche ». Les étages du Centre national d'art contemporain, de Beaubourg, mais aussi de la Biennale de Paris, etc., sont « truffés » de signatures d'articles de l'Humanité qu'autre part. Par exemple la dernière Biennale de Paris ou encore la semaine Maïakovski patronnée par le CNAC. Qui dirige la politique artistique des patrons ? Giscard ou le PCF ?

#### LE SOUFFLE

Par suite de modifications de l'administration de la revue artistique et littéraire des communistes marxistes-léninistes de France, le Souffle, nous prions les abonnés à la revue d'écrire pour préciser s'ils ont changé d'adresse, à partir de quand ils se sont abonnés et pour quelle période.

## Une nouvelle trouvaille pour licencier



Vu par Lucien



# L'Humanité Rouge

## L'interim au service du grand capital

Depuis une dizaine d'années, on a assisté à une prolifération des officines de travail temporaire qui louent et même vendent de la main-d'œuvre comme s'il s'agissait d'une quelconque marchandise.

D'après la revue patronale «Le Nouvel économiste» (1), il y aurait eu en 1975 150 sociétés d'interim (sur un millier, soit 15 %) qui auraient dis-

Les officines de travail temporaire ont commencé à recruter principalement du personnel de bureau, féminin notamment, puis ont recouvert rapidement tous les secteurs professionnels dans toutes les classifications.

### QUELQUES CHIFFRES

- 970 entreprises immatriculées, plus de 1 500 au Bottin ;
- 2 500 agences (dont 500 à Paris, contre 11 agences ANPE) ;
- près de 400 000 salariés, bien que le nombre exact soit difficile à chiffrer avec précision, vu l'absence de statistiques les concernant et la fluctuation permanente ;
- dans une question écrite au Journal officiel du 6/9/1969, Achille Fould — alors député — annonçait 4 milliards de nouveaux francs de chiffre d'affaires pour l'ensemble de la « profession » : ce qui correspond à plus de 1 milliard et demi de salaires.

### MANPOWER ET L'ART «D'ASSAINIR LA PROFESSION»

Cette firme américaine transnationale, existe depuis 1956, étend son réseau tentaculaire sur un grand nombre de pays. Elle vient de racheter «Parker» et de prendre le contrôle d'«Europe-Secrétariat» et d'«Europe-Industrie». En novembre-décembre 74, lors de la grande grève des postiers, ce fut le fournisseur de 600 intermédiaires pour les centres de tri parallèles.

LES PRINCIPALES SOCIÉTÉS D'INTERIM			
BIS	Adm. 33 % Ind. 67 %	108 agences	64 000 clients
MANPOWER	Toutes activités	40	31 000
ECCO	Adm. 30 % Ouv. 70 %	110	20 000
Central-Interim	surtout adm.	30 (?)	?
Europe-Secrétariat	adm. 100 %	19	1 200
PRESTEC	adm. 15 % ouv. 60 % techn. cadres 25 %	8	250
M.O. Service	adm. 10 % ouv. 90 %	10	500
BMO	adm. 20 % ouv. 80 %	10	500
Inter-Relais	adm. 33 % ouv. 67 %	10	1 000
Sic-Interim	adm. 67 % ouv. 33 %	10	500

Enfin Manpower, c'est le «syndicat professionnel pour la normalisation et la promotion du travail» — Normatt — dont le président n'est autre que son PDG, Michaël Grunelius. La normalisation doit impliquer la répression syndicale, mais subtile. L'accord garantit la protection des délégués syndicaux, donc pas question de les licencier. Par contre, ils peuvent être comme les autres salariés de Manpower «en attente d'emploi». C'est la situation, justement, d'un délégué CFDT, sans travail depuis le 19 décembre. La raison ? Toute simple : sa dernière mission, prévue pour trois mois, n'a duré qu'une semaine au bout de laquelle il a été «remercié» pour le motif suivant : «aucune faute professionnelle» mais «des horaires irréguliers dus à son activité syndicale»...

Son organisation : la division est géographique, entre le siège (150 personnes), les 40 agences (2 à 4 par agence) et les intermédiaires (de 2 à 6 000 suivant les besoins) dispersés chez les utilisateurs.

Pas de cantine pour le siège, ni panneaux syndicaux dans les étages, pas de délégués

du personnel qu'il s'agisse des fixes ou des intérimaires. Les salariés ne se connaissent pas entre eux !

### CENTRAL INTÉRIM

«Activités tout personnel de bureau et d'industrie» suivant les cas en 1, 2 ou 3 sociétés juridiques distinctes. Son organisation est identique à Manpower et probablement à celle de tous ces marchands d'hommes.

Il y a 60 salariés fixes qui assurent l'administration. Le personnel varie entre 600 et 1 500 salariés.

### BIS

Bis en 1974 est classé au troisième rang mondial des sociétés intérimaires et au 55<sup>e</sup> rang de l'ensemble des entreprises françaises. Elle emploie plus de 12 000 personnes en moyenne. En 1960, Bis possédait 4 agences en France, 32 en 1966, 55 en 1969, 95 au 1<sup>er</sup> janvier 1972.

### UNE PROLIFÉRATION AU SERVICE DU GRAND CAPITAL

D'après le CNRS (2), 30 % des entreprises françaises y avaient recours en 1964 et 54 % en 1968. Le bâtiment serait en tête des utilisateurs, suivi de la métallurgie, de la chimie et des banques. Régionalement les taux d'utilisation les plus élevés se trouvent dans la région parisienne et la région lyonnaise (62 % des établissements).

En 1968, il y avait déjà 310 entreprises intérimaires à Paris et 211 en province. Et pour prendre un exemple plus local, sur le

seul port de Marseille, avant 1971 il n'y avait que «Interza». Rien qu'en 1971, se sont montées : la CMR — dont un contre-maitre a monté la SPIM et l'ancien patron a monté «La Fourmi» — Phinelec, Bis Industrie, Europe-Industrie !

A Nantes, les sociétés d'interim étaient inexistantes en 1955, en 1972 elles employaient 1 800 intérimaires, et en 1975 (avec 86 agences) ils en fournissent plus de 3 000.

Actuellement, en Loire-Atlantique, 1 500 entreprises — soit près de 90 % — se servent de travailleurs intérimaires.

### Trafiquants et mercenaires en tout genre

Certaines de ces officines d'esclavage moderne sont tristement célèbres, et l'on y retrouve des gens qui gravitent ou ont gravité dans les hautes sphères du pouvoir capitaliste : les requins sont toujours présents là où il y a quelque chose à dépecer. Par exemple, Tomasini, ancien secrétaire général de l'UDR et ancien secrétaire d'Etat, était l'un des dirigeants de plusieurs entreprises du genre (Industra, SRS) qui

paru, mais — nécessité capitaliste oblige — elles ont été aussitôt remplacées par de nouvelles venues. Il y aurait eu également une baisse de 20 % du chiffre d'affaires. Par contre, les gros requins — comme Bis, Manpower et Ecco — qui réalisent à eux trois plus du tiers du chiffre d'affaires, n'ont pas trop «souffert» !

par différents artifices et fraudes diverses, réalisant de plantureux profits.

D'autres, telle Nota, fournissent une main-d'œuvre docile pour Peugeot, Citroën. Enfin «Miss Inter» (1) propose aux PDG des secrétaires aguichantes !

Le groupe Creusot-Loire — dont Framatome est une filiale — fait régulièrement appel à deux boîtes d'interim : la SITER et l'ITEL. Ces deux «sociétés» ont la particularité de former des «intérimaires musclés» ! pour aider Berliet à implanter son syndicat fasciste. Ce sont elles qui en 73 ont organisé les commandos chargés de virer les grévistes qui occupaient l'usine Peugeot de St-Étienne.

### Les intérimaires sont-ils mieux payés ?

On peut entendre par-ci par-là que les intérimaires ont de la chance parce qu'ils sont mieux payés ou qu'ils travaillent quand ils veulent ! Il est grand temps que ces mensonges soient dévoilés au grand jour car il ne servent que la classe possédante et lui permettent de diviser pour régner.

## LES INTÉRIMAIRES EN LUTTE

### LES PATRONS EMBRACHERONT À LA RENTRÉE

NOUS N'AVONS PAS ASSEZ D'HOMMES  
DE MAIN POUR FAIRE MARCHER  
LES TRAVAILLEURS QUI FONT  
TOURNER L'USINE



Des patrons eux-mêmes sont amenés à reconnaître certains faits. Ainsi, si l'on en croit M. Negro — PDG de BIS «Entreprise» Rhône-Alpes — en avril 1970 les salaires versés étaient facilement de 8 à 13 % en-dessous de la moyenne, alors qu'avant mai 1968 ils étaient de 5 à 6 % au-dessus de la moyenne.

Des centaines de milliers de chômeurs partiels

En plus de tout cela, il faudrait ajouter les centaines de milliers de travailleurs temporaires : saisonniers, auxiliaires, vacataires, employés des prestataires de service (3), travailleurs employés en «coup de main» dans le Livre (4), etc., qui sont des chômeurs partiels non recensés dans les statistiques officielles.

Mais dans cette enquête nous nous bornerons à la seule question de l'interim.

Les temps d'utilisation du personnel intérimaire les plus fréquents sont — selon le CNRS (2) — pour une année et une entreprise, entre 100 et 500 heures. Mais pour les travailleurs, ce qui compte c'est le temps d'occupation car c'est celui-là qui conditionne son salaire. Or il apparaît que les intérimaires sont rarement utilisés à plus de 60 % de leur temps, ce qui en fait des chômeurs à 40 %. Certaines entreprises ont «institutionnalisé» le travail intéri-

naire dans leur gestion puisqu'elles annoncent plus de 5 000 et même plus de 20 000 heures d'utilisation.

### Rôle de l'intérim

#### Dans le chômage

Pour ses besoins de restructuration, le système capitaliste a favorisé la prolifération des boîtes d'interim. Théoriquement cette activité est interdite depuis 1945, en fait elle a été légalisée par la loi sur le travail temporaire de janvier 1972. Un chômeur a pratiquement plus de chance de trouver du travail par une agence d'interim que par l'ANPE. De plus, il arrive que l'ANPE envoie des chômeurs vers les agences d'interim, soit par complicité, soit parce qu'elle n'a rien d'autre à «proposer» !

L'embauche de personnel intérimaire permet au patron de modifier l'organisation du travail d'une entreprise sans être contraint d'y associer — dans un premier temps — le personnel fixe.

Le patronat veut justifier l'emploi de personnel temporaire soi-disant pour «éviter les licenciements», alors qu'il s'agit en fait d'éviter l'embauche.

Les patrons gardent en fixe le personnel strictement nécessaire et — pour compenser l'absentéisme, régler les variations saisonnières et les imprévus — se tournent vers les agences d'interim. Ils en tirent tous les avantages : l'intérimaire peut être renvoyé à la moindre incartade, il est donc tenu de se taire et d'accepter le diktat patronal sans broncher. De plus, son recrutement n'aura pas coûté un sou à l'entreprise : la location du personnel temporaire est incluse dans les frais généraux, déduisant d'autant les impôts !

Les travailleurs intérimaires sont un moyen pour le patronat :

— d'aggraver les conditions d'emploi des travailleurs fixes ou sans statut, entraînant déqualification, parcellisation des tâches, compression du personnel, tout en faisant croire à ceux-ci qu'ils ne sont pas concernés.

— de diviser les travailleurs entre eux, les intérimaires n'ayant pas le même statut ou plus exactement n'en ayant pas.

(à suivre)

(1) No 15, date du 26.1.76.

(2) Toute des indications statistiques ont été publiées dans «Syndicalisme CFDT» du 13 mai 71.

(3) Maisons qui louent le personnel de service (nettoyage, gardiennage...)

(4) Exemple chez Lang, tous les ouvriers embauchés le sont en «coup de main» — ils peuvent être licenciés sur le champ, sans aucun préavis explicite — ce statut est valable 6 mois, une fois ce cap passé, l'ouvrier doit en principe être embauché «en pied», c'est-à-dire que pour le licencier, il faut un préavis, une indemnité suivant l'ancienneté — mais en fait le patron licencie quelques jours avant les 6 mois, quitte à réembaucher la semaine d'après le même ouvrier... en coup de main ! Ceci pour le travailleur. Pour la presse, la situation est un peu différente dans la forme, mais le fond est le même. La plupart des ouvriers sont placés un jour dans un journal, le lendemain dans un autre journal et ainsi de suite. C'est le syndicat unique dans la presse, la CGT, qui s'occupe de les placer. Si tel ou tel travailleur refuse d'exécuter un ordre d'un responsable syndical, il est sûr qu'on ne lui aura pas trouvé de travail pour les 2 ou 3 jours qui suivent : c'est aussi une forme d'interim... quoique d'un genre un peu particulier !